

25 000 manifestants dans les rues de Tarbes le 7 septembre, 28 000 le 23 septembre et le 2 octobre, 33 000 le 12 octobre puis de nouveau samedi dernier ; la mobilisation qui est en train de se développer, agrégeant salariés du privé et du public, privés d'emploi et jeunes en formation, pour préserver le droit à la retraite à 60 ans à taux plein, prend une dimension exceptionnelle. D'autant qu'elle est soutenue par une opinion publique qui lui est largement favorable :

- + 70 % des français sont aujourd'hui opposés au report légal du départ en retraite à 62 ans,
- + 70% soutiennent les organisations syndicales,
- + 70% partagent l'exigence d'un véritable débat et l'examen d'autres alternatives au projet de loi proposé.

Le Conseil Municipal de Tarbes réuni le 18 octobre prend acte de la gravité du moment.

Si le débat concernant l'avenir des retraites dépasse son domaine de compétence, il est conscient de la répercussion de l'adoption de cette loi pour la vie des tarbaises et des tarbais, comme pour leur pouvoir d'achat, avec l'impact évident que cela aurait pour notre cité ; il note leur engagement massif dans la mobilisation en cours.

C'est pourquoi, dans un souci d'apaisement social, il appelle le gouvernement et les autorités compétentes à suspendre l'examen du projet de loi sur les retraites, à une restauration du débat avec l'ensemble des partenaires, qui sera seule, la garante d'une réforme équitable et partagée.